CHRONIQUE DU MOIS DE MARS 1952

LA VIE ADMINISTRATIVE

CONSEIL DES MINISTRES

Le Conseil des Ministres s'est réuni en deux séances, le 5 et le 6 mars 1952, sous la présidence de S. E. Sidi M'Hamed Chenik, Premier Ministre du Royaume de Tunis.

Le Conseil a examiné:

- 1° le problème du budget de l'exercice 1952-1953;
- 2º la question du déficit résultant de la fixation du prix du pain au-dessous de son prix de revient;
- 3º la question des tarifs des tramways et des chemins de fer.
 Le Conseil a enfin expédié les affaires courantes.

LA VIE FINANCIÈRE

Le Conseil des Ministres, réuni le 5 mars, a permis à la Direction des Finances de donner leur solution à un grand nombre d'affaires en instance depuis longtemps déjà, et de voir admis le principe de la reconduction, sous forme de 6/12°, du budget de l'exercice 1951-1952, la conjoncture actuelle ne permettant pas d'entreprendre l'élaboration normale du budget du prochain exercice.

* * *

Dans le domaine économique et social, la Direction des Finances a participé à l'élaboration de diverses mesures.

Notamment, devant les déficits croissants de la Compagnie des Tramways de Tunis et afin d'éviter la mise à la charge de l'Etat d'une subvention supplémentaire, il s'est avéré indispensable de procéder à un rajustement des tarifs applicables aux lignes de tramways urbaines et suburbaines, ainsi que des trolleybus de Tunis et du chemin de fer électrique T.-G.-M.

D'autre part, malgré l'importance de la charge imposée au Trésor par le déficit résultant de la différence entre le prix de revient et le prix de vente à la consommation du pain, il a été décidé de reconduire, jusqu'au 31 mai 1952, la subvention destinée à en maintenir le prix de vente au taux actuel.

Par ailleurs, la Direction des Finances a participé à la réunion du Conseil d'Administration de l'Office Tunisien du Tourisme, le 25 mars 1952, au cours de laquelle a été étudié et arrêté le budget de cet organisme pour l'exercice 1952-1953.

Enfin, ont fait l'objet d'études, divers projets de décrets relatifs à la législation des accidents du travail, au statut des représentants de l'Etat auprès des sociétés et groupements dans lesquels il détient une participation en capital, et à la participation financière de l'Etat dans la réalisation des travaux d'électrification.

* * *

A l'Office Tunisien de Cotation des valeurs mobilières, l'activité s'est, dans l'ensemble, montrée assez réduite au cours du mois de mars. Toutefois, la tendance est demeurée soutenue et certains titres ont même enregistré des plus-values intéressantes.

On note particulièrement la bonne tenue des Obligations de la Caisse Foncière qui évolue autour de 800.

Les valeurs bancaires sont demeurées stables avec une variation des cours insignifiante.

Les valeurs des sociétés agricoles ont manifesté une petite activité et une légère baisse sur les « Fermes Françaises » de Tunisie a été remarquée.

Au groupe des Sociétés Industrielles, les transactions sont assez actives.

LA VIE SOCIALE

ACTIVITE DES CAISSES D'ALLOCATIONS FAMILIALES EN 1951

Les Caisses de Compensation d'Allocations Familiales de Tunisie ont continué, en 1951, à remplir leur mission d'une façon très satisfaisante, qui justifie pleinement la confiance témoignée à ces organismes par les pouvoirs publics.

Les résultats enregistrés au regard de l'année précédente, en ce qui concerne l'assiette des cotisations et le versement des prestations, s'analysent comme suit :

-	1950	1951
Salariés déclarés	110.155 1.266.532.390	114.654 1.847.360.445
Allocataires: Français Tunisiens Italiens Autres Etrangers	6.611 37.741 8.526 1.330	8.114 37.926 8.430 1.567
TOTAL	54.208	56.037

Enfants bénéficiaires :

Français Tunisiens Italiens Autres Etrangers	17.432 88.968 11.333 2.605	23.769 95.157 12.647 3.516
Total	120.338	135.089

Du rapprochement de ces chiffres, se dégagent les pourcentages d'augmentation suivants :

Salariés déclarés	: 4 %
Allocations versées	: 45,8 %
Allocataires	3,4 %
Enfants bénéficiaires	: 12,2 %

En ce qui concerne le montant des prestations versées, il faut naturellement tenir compte des relèvements de taux et de plafonds intervenus au cours de l'année 1951. Il n'en demeure pas moins que, pour l'ensemble, ces données sont rassurantes et montrent, une fois de plus, combien est peu fondé le pessimisme manifesté parfois quant à l'avenir de l'institution.

LA VIE INTELLECTUELLE ET ARTISTIQUE

Le déroulement d'événements graves n'a que partiellement affecté la vie intellectuelle de la Régence et notamment de sa capitale, au cours du mois de mars.

Les conférences ont, comme toujours, été nombreuses et variées. A l'Alliance Française, M. Luc Estang, Grand Prix de la Société des Gens de Lettres 1950, a parlé de « La révolte contre le mal chez Dostoïevsky et Albert Camus ». M. Pierre Mesnard, professeur à la Faculté des Lettres d'Alger, après avoir présenté « Le Grand Corneille » et « Caligula sur la scène et dans l'Histoire », a évoqué, sous la présidence de Mgr Gounot, archevêque de Carthage, les « aspects nouveaux du Manichéisme ».

L'Essor a bénéficié du concours de deux conférenciers : M. Francis Decorsière, jeune professeur du Collège Alaoui, a traité du « Désert dans l'œuvre de Saint-Exupéry », et le D^c Jules Bouquet, sous le titre à première vue énigmatique de « Lucina sine concubitu », a exposé son point de vue sur l'insémination artificielle appliquée à l'humanité.

Dans le cadre des conférences catholiques, le doyen Jolivet, qui vient à Tunis chaque année, depuis bientôt trois ans, et qui est à Lyon une sommité en matière de philosophie, a traité en plusieurs fois des « Figures et Doctrines de Philosophes : Aristote, St Augustin, Pascal, Kierkegaard, Newman, Blondel ».

De son côté et dans le même cadre, l'abbé Chavasse, professeur à la Faculté de Théologie de Lyon, a fait une série de conférences sur « L'Eglise dans le dessein de Dieu et dans l'histoire effective du Salut ».

CHRONIQUE DU MOIS

Au profit de diverses œuvres de bienfaisance et artistiques, le R. P. Huntziger a commenté avec une rare pertinence une remarquable série de projections intitulée « Aux sources Congo-Nil ».

Sous les auspices de la Fédération des Associations d'Ingénieurs de Tunisie, M. Rochette, directeur de la Compagnie d'Organisation Rationnelle du Travail, a exposé « les techniques actuelles de l'organisation scientifique du travail dans les petites et moyennes entreprises ».

Pour le compte de l'Union Féminine Civique et Sociale, M. Barré, professeur à l'Institut des Hautes Etudes, a traité à la Librairie Clairefontaine, des « Problèmes de la Consommation ».

En présence du D^r Durand, directeur de notre Institut Pasteur, le D^r Green, de l'Imperial Chemical Industries de Londres, a procédé à la projection de films en couleurs particulièrement frappants, concernant l'anatomie et la physiologie.

Il convient enfin de mettre en relief le cycle de conférences, aux Hautes Etudes, de M. H. Terrasse, professeur d'archéologie musulmane à l'Université d'Alger.

* * *

Sur le plan théâtral, Tunis a connu, le mois écoulé, une grosse déception : la Municipalité de Nancy, avec laquelle un contrat avait été passé par celle de Tunis, a invoqué l'insécurité de la situation dans la Régence pour se dédire, nous privant ainsi des spectacles suivants :

Opérettes : « Le « Pays du Sourire », de Franz Lehar; « Paganini », également de Fr. Lehar; « M. Beaucaire », de Messager; « Chanson d'Amour », de Lehar.

Grand Lyrique: « La Damnation de Faust » (Berlioz); « Werther » (Massenet); « Lohengrin » (Wagner); « Samson et Dalila » (Saint-Saëns).

Notre « Municipal » n'a pas pour autant chômé : Les galas Karsenty nous ont donné « Victor » de Bernstein, avec Bernard Blier et Marie Sabouret. C'est eux également qui devaient nous donner « Bobosse » avec François Périer : là encore, il faut, avec regret, enregistrer une défection infondée.

Roger Pigault et Simone Renant ont interprété la fameuse pièce à succès de Paul Reynal : « Le maître de son cœur ».

Toujours plein de dynamisme, l'« Essor » du bon Président Fichet a créé, et le terme a ici toute sa force, « Les Originaux » ou « M. du Cap Vert », œuvre de Voltaire jamais jouée jusqu'à ce jour, en même temps qu'il représentait le célèbre « Carrosse du St-Sacrement », de Prosper Mérimée.

Suivant quelques indiscrétions de bonne source, l'Essor, adoptant une formule nouvelle. lancerait un « théâtre d'Essai » en plus de ses séances traditionnelles. Nous croyons savoir que la première pièce ainsi présentée au public serait une œuvre de caractère, « Tchijick », de notre concitoyen le peintre Robert Hue, qui est aussi un auteur dramatique fort original.

La première manifestation musicale du mois, chronologiquement parlant, a été un concert varié donné par les « Amis du Théâtre », au bénéfice des sinistrés de la vallée du Pô, l'orchestre d'amateurs étant dirigé par Emmanuel Scerri.

Deux concerts municipaux ont eu lieu, sous la direction du maître Louis Gava, avec pour vedettes les pianistes Eliane Richepin et Jeanine Dacosta.

Les Jeunesses Musicales de France, pour leur part, ont produit les excellents pianistes Jean Français et Jean-Claude Ambrosini, sur le thème « 4 mains sur un piano », avec commentaires de Marc Meunier Thouret, déjà bien connu du public mélomane tunisois.

* * *

Dans le domaine de la peinture, le mois de mars a été marqué par des manifestations collectives : ce fut tout d'abord, à l'Alliance Française, le 3° Salon Féminin, présenté avec un goût exceptionnel, sous la haute direction de Mme Fournier-Paroche, présidente. On a trouvé là des œuvres de valeur, notamment quelques toiles de Mme Hélène Marre, des pastels raffinés de Mme Léa Chapon, etc.

Peu après, s'ouvrait le Salon de l'Ecole de Tunis, école assurément mal définie quant au style, puisqu'elle réunit des traditionnalistes et des révolutionnaires, mais que suffit, paraît-il, à constituer l'amitié qui lie ses membres. Il y a là Berjole, directeur de notre Ecole des Beaux-Arts, le Président Fichet, El Mekki, Ben Abdallah, Gorgi, Farhat, Yahia, Boucherle, Arnaud, Bismouth, etc.

A la galerie Peinture 41, la « Quinzaine du Tableau » est une occasion de rassembler des œuvres de qualité de peintres métropolitains et tunisiens. On relève des œuvres de Manguin, Lotiron, Favory, etc., et du côté tunisien, des regrettés Roubtzoff, Le Monnier, Dabadie, Jossot, de Nardus, de Lellouche, etc.

Les expositions individuelles les plus remarquées ont été à « Peinture 41 » celle des paysages de Marcel Marchand, à l'Automobile-Club celle des compositions puissantes et pessimistes d'Agnello, à l'Alliance Française celle des aquarelles de Mme Peyre avec les huiles de Guillot-Guillain.

A l'Automobile-Club, les éditions d'art Daniel Jacomet de Paris, ont présenté un ensemble saisissant, émouvant même de dessins et de toiles des grands maîtres anciens et modernes, reproduites avec une étonnante vérité, mettant ainsi les grandes œuvres à la portée des bourses les plus modestes.

* * *

Signalons encore, sous un angle voisin, la participation du céramiste tunisois André Chemla à la 2° Exposition d'Arts Plastiques qui vient de s'ouvrir à Paris, à la galerie « Roméo et Juliette », avenue George V.

Des jeunes gens de Tunis, groupés autour d'André Halimi et qui, à défaut peut-être d'expérience et d'habitude de la scène, ne manquent pas de courage ni d'enthousiasme, viennent de présenter, à CHRONIQUE DU MOIS 15

l'Alliance Française, deux récitals Cocteau, avec partie musicale sous la direction d'Henri Lacroix, et décors originaux d'Adriany, d'après des maquettes de Robert Hue. Ces manifestations ont obtenu chez le public adolescent et « up to date » un succès incontestable.

Au Cercle Littéraire de l'Alliance Française, on a noté deux communications : l'une de M. Lucien Sebag sur la « Conception sartrienne de l'engagement littéraire », l'autre du D^r Renoux, de l'Institut Pasteur, sur « L'importance et la valeur des mots ».

* * *

M. Pons, Secrétaire Général du Gouvernement Tunisien, a présidé à l'Alliance Française, qui demeure donc le pôle de toutes les activités intellectuelles de la Régence, une réunion de la Société des Agriculteurs, au cours de laquelle M. Pernot, directeur des Abattoirs de Tunis, et le D^r Denjean, chef du Service de l'Elevage, ont exposé « L'évolution, l'orientation et les possibilités de la production de la viande en Tunisie ».

L'Association Guillaume Budé a organisé pour ses adhérents une visite du Musée Alaoui au Bardo, qui s'est effectuée à la diligence de M. Pierre Quoniam, conservateur particulièrement qualifié du prestigieux établissement.